

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 24 novembre 2015 à 20 heures à la salle Flore Laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Madame Valérie St-Laurent
Messieurs Yanick Cyr, Bruno Marcoux et Michel Rocheleau

EST ABSENTE :

Madame Myriam Hardy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 18.

30-CC-2015-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 15.1 *Pétition – école publique.*

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal:
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2015
4. Parole aux élèves
5. Période de questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
 - 6.1. Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 7.1. Nomination de deux scrutateurs pour l'élection des membres du Comité exécutif
 - 7.2. Élection des membres du Comité exécutif
 - 7.2.1. Commissaires élus au suffrage universel
 - 7.2.2. Commissaire représentant le Comité de parents
8. Affaires du Service des ressources éducatives
 - 8.1. Comité consultatif des services aux ÉHDAA – désignation d'un représentant de la communauté
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 10.1. Révision de la politique des services de garde
11. Affaires du Service des ressources financières
12. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 12.1. Aménagement d'une nouvelle école primaire au 2301, boul. Fernand-Lafontaine, Longueuil – phase II – construction (pour ajournement)
13. Affaires du Service des technologies de l'information
 - 13.1. Octroi de contrat – équipements de réseautique (pour ajournement)
14. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
15. Autres points
 - 15.1 Pétition – école publique
16. Période de questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Ajournement ou clôture de la séance

31-CC-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ par Mme Paule Froment que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2015 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'a pris la parole.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Deux personnes ont pris la parole. Un document a été déposé.

REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 22 octobre au 19 novembre 2015.

Une question a été posée par un commissaire.

32-CC-2015-2016

NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009 qui prévoit que les scrutateurs soient choisis parmi les commissaires-parents ou, le cas échéant, parmi le personnel hors cadre ou le personnel cadre présent;

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

QUE Mme Sylvie Caron et M. Daniel Tremblay soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

33-CC-2015-2016

COMMISSAIRES ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL

CONSIDÉRANT que la présidence et un commissaire-parent sont d'office membres du Comité exécutif;

CONSIDÉRANT la résolution n° 54-CC-2014-2015, adoptée lors de la séance du 25 novembre 2015 ajournée au 9 décembre 2014 déterminant à huit (8) le nombre de membres du Comité exécutif ayant droit de vote et représentant une circonscription, portant ainsi le nombre total à dix (10) membres;

CONSIDÉRANT la résolution n° 40-CC-2014-2015 adoptée lors de la séance spéciale du 18 novembre 2014 fixant à un an la durée du mandat des membres du Comité exécutif, à l'exception de la présidence;

CONSIDÉRANT la procédure d'élection applicable adoptée par le Conseil des commissaires le 27 octobre 2009 par la résolution n° 24-CC-2009-2010;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

Le président d'élection appelle les mises en candidatures pour les 8 postes des membres du Comité exécutif (commissaires élus au suffrage universel):

M. Serge Mainville propose Mme Denise Girard

Mme Denise Girard propose M. Serge Mainville

Mme Catherine Pelletier propose Mme Diane Fournier

Mme Diane Fournier propose Mme Catherine Pelletier

M. David Miljour propose M. Alain Riendeau

Mme Aurélie Condrain-Morel propose M. Benoît Laganière

Mme Diane Fournier propose M. David Miljour

M. Benoit Laganière propose Mme Aurélie Condrain-Morel

Mme Catherine Pelletier propose M. Michel Gervais

Fin des mises en candidature.

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats. Tous les candidats acceptent à l'exception de Mme Aurélie Condrain-Morel.

Considérant que tous les postes sont comblés, le président d'élection déclare élues par acclamation les personnes suivantes :

Mme Denise Girard

Mme Catherine Pelletier

M. Benoît Laganière

M. Serge Mainville

Mme Diane Fournier

M. Alain Riendeau

M. David Miljour

M. Michel Gervais

34-CC-2015-2016

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) qui prévoit que le Comité exécutif est notamment formé d'un commissaire représentant le Comité de parents;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin est composé de 4 commissaires-parents, dont 3 sont aussi représentants du Comité de parents;

CONSIDÉRANT que les 3 commissaires-parents suivants sont éligibles au poste de membre du Comité exécutif :

- Valérie St-Laurent
- Bruno Marcoux
- Yanick Cyr

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

CONSIDÉRANT la procédure d'élection applicable adoptée par le Conseil des commissaires le 27 octobre 2009 par la résolution n° 24-CC-2009-2010;

Le président d'élection appelle les mises en candidatures pour le poste de membre représentant le Comité de parents du Comité exécutif :

Valérie St-Laurent propose Bruno Marcoux

Paule Froment propose Valérie St-Laurent

Fin des mises en candidature.

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats. Mme Valérie St-Laurent refuse.

Le président d'élection déclare élu par acclamation, M. Bruno Marcoux, au poste de représentant du Comité de parents au Comité exécutif.

35-CC-2015-2016

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA – DÉSIGNATION
D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 185 de la *Loi sur l'instruction publique*, il appartient au Conseil des commissaires de désigner les organismes de la communauté qui font partie du Comité consultatif des services aux ÉHDAA;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif des services aux ÉHDAA de la Commission scolaire recommandent que le représentant de la communauté provienne de l'organisme ci-dessous mentionné :

- Intégration sociale des enfants handicapés en milieu de garde (ISEHMG)

CONSIDÉRANT que ledit organisme est intéressé à faire partie du Comité consultatif des services aux ÉHDAA;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Rocheleau :

QUE l'organisme de la communauté au sein du Comité consultatif des services aux ÉHDAA de la Commission scolaire Marie-Victorin soit :

- Intégration sociale des enfants handicapés en milieu de garde (ISEHMG).

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

36-CC-2015-2016

RÉVISION DE LA POLITIQUE DES SERVICES DE GARDE

CONSIDÉRANT qu'en juin 2015, le comité de travail du Conseil des commissaires a donné le mandat de réviser cette politique compte tenu des commentaires reçus des conseils d'établissements et du Comité de parents sur la tarification;

CONSIDÉRANT qu'un projet de politique a alors été élaboré et soumis la consultation afin de recueillir les avis des instances concernées;

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** le Conseil des commissaires adopte la *Politique sur les services de garde en milieu scolaire*, telle que présentée;
- 2° **QUE** cette politique remplace et abroge la *Politique sur les services de garde en milieu scolaire* adoptée le 27 mai 2003 et modifiée le 22 juin 2004 par le Conseil des commissaires.

La présidente, Mme Carole Lavallée, demande un vote nominatif :

POUR (6) : Aurélie Condrain-Morel, Paule Froment, Denise Girard, Serge Mainville, Benoît Laganière et Michel Gervais

CONTRE (5) : Diane Fournier, David Miljour, Catherine Pelletier, Alain Riendeau et Carole Lavallée

ABSTENTION (0)

Adoptée à la majorité

AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE AU 2301, BOUL. FERNAND-LAFONTAINE, LONGUEUIL – PHASE II – CONSTRUCTION

Ce point est reporté.

OCTROI DE CONTRAT – ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUTIQUE

Ce point est reporté.

37-CC-2015-2016

AUTRES POINTS

PÉTITION – ÉCOLE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT que nous voulons faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale au Québec;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

CONSIDÉRANT que la mission de l'école publique est d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves;

CONSIDÉRANT que l'école publique offre des services éducatifs à toutes les catégories d'élève, sans distinction;

CONSIDÉRANT que les compressions budgétaires actuelles en éducation ont de nombreux impacts négatifs sur la qualité de vie des milieux éducatifs et nuisent à la persévérance et à la réussite scolaires;

CONSIDÉRANT que les compressions accentuent davantage les inégalités sociales et territoriales des élèves et de leur milieu;

CONSIDÉRANT que la persévérance et la réussite scolaires sont essentielles au développement d'une société en santé, engagée et prospère;

CONSIDÉRANT que l'éducation est un investissement et non pas une dépense;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :

- *Cesser les compressions actuelles en éducation;*
- *Prendre les moyens nécessaires pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves;*

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Riendeau :

1° **DE RÉITÉRER** notre foi en une école publique de qualité, ouverte à toutes les clientèles et axée sur la réussite du plus grand nombre d'élèves;

2° **D'ADOPTER** la pétition, telle que présentée;

3° **DE LANCER** cette pétition par l'intermédiaire de la députée Martine Ouellet qui sera mise en ligne sur le site internet de l'Assemblée nationale du Québec (une version papier sera aussi disponible);

4° **D'EXIGER** du gouvernement québécois de cesser les compressions actuelles en éducation;

5° **DE DEMANDER** au Gouvernement du Québec de prendre les moyens nécessaires pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

6° DE TRANSMETTRE la présente résolution aux organisations suivantes en les invitant à signer cette pétition:

- aux présidences des commissions scolaires du Québec;
- aux conseils d'établissement de la CSMV;
- au comité de parents de la CSMV;

7° DE FAIRE VALOIR cette pétition auprès des médias.

Le vice-président Michel Gervais propose, en amendement, de modifier le 3^e résolu comme suit :

3° DE DEMANDER à la députée *Martine Ouellet* de déposer cette pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec (une version papier sera aussi disponible);

Le commissaire Alain Riendeau accepte d'intégrer cette proposition d'amendement à sa proposition principale.

Par conséquent,

CONSIDÉRANT que nous voulons faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale au Québec;

CONSIDÉRANT que la mission de l'école publique est d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves;

CONSIDÉRANT que l'école publique offre des services éducatifs à toutes les catégories d'élève, sans distinction;

CONSIDÉRANT que les compressions budgétaires actuelles en éducation ont de nombreux impacts négatifs sur la qualité de vie des milieux éducatifs et nuisent à la persévérance et à la réussite scolaires;

CONSIDÉRANT que les compressions accentuent davantage les inégalités sociales et territoriales des élèves et de leur milieu;

CONSIDÉRANT que la persévérance et la réussite scolaires sont essentielles au développement d'une société en santé, engagée et prospère;

CONSIDÉRANT que l'éducation est un investissement et non pas une dépense;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de :

- *Cesser les compressions actuelles en éducation;*

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

- *Prendre les moyens nécessaires pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves;*

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Riendeau :

- 1° **DE RÉITÉRER** notre foi en une école publique de qualité, ouverte à toutes les clientèles et axée sur la réussite du plus grand nombre d'élèves;
- 2° **D'ADOPTER** la pétition, telle que présentée;
- 3° **DE DEMANDER** à la députée Martine Ouellet de déposer cette pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec (une version papier sera aussi disponible);
- 4° **D'EXIGER** du gouvernement québécois de cesser les compressions actuelles en éducation;
- 5° **DE DEMANDER** au Gouvernement du Québec de prendre les moyens nécessaires pour assurer un investissement important et adéquat dans la qualité de l'environnement éducatif des écoles afin de faire de l'éducation publique une véritable priorité nationale, capable de répondre aux besoins de tous les élèves;
- 6° **DE TRANSMETTRE** la présente résolution aux organisations suivantes en les invitant à signer cette pétition:
 - aux présidences des commissions scolaires du Québec;
 - aux conseils d'établissement de la CSMV;
 - au comité de parents de la CSMV;
- 7° **DE FAIRE VALOIR** cette pétition auprès des médias.

La commissaire Denise Girard demande le vote sur la proposition principale, telle qu'amendée :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2015

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Six commissaires ont pris la parole.

37-CC-2015-2016

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Lavallée que la séance soit ajournée au mardi 15 décembre 2015 à 20 heures à la salle Flore laurentienne.
Il est 21 h 16.

Présidente

Secrétaire générale